



JUILLET 2010

LABASTIDE-MURAT

447 m d'altitude

654 habitants (2010)

2 727 hectares

Sommaire

Edito.....	1
Voeux et remise de médailles.....	2
Goûter des aînés - Lac de Boutanes.....	3
Situation financière.....	4/5
Lotissement Loumière - Abribus Goudou.....	6
Vie associative.....	7
Travaux Mairie.....	8

**EDITORIAL**

Parmi les informations des activités communales de ces six derniers mois, vous trouverez dans ce nouveau numéro de votre gazette les habituelles données budgétaires à cette période de l'année, l'ouverture d'un nouveau grand projet de travaux et diverses actions ou animations.

L'actuelle situation financière satisfaisante de notre collectivité nous permet - une nouvelle fois - de ne pas augmenter les taux des taxes locales et nous autorise à ouvrir un programme de travaux plus important concernant le bâtiment de la Mairie.

Comme les précédentes, cette gazette sera bien sûr distribuée dans toutes les boîtes aux lettres. Elle peut être également retrouvée sur le nouveau site internet de la mairie [www.labastide-murat.fr](http://www.labastide-murat.fr)

Le Maire, Georges FOISSAC

## Présentation des vœux et remise de médailles

La cérémonie habituelle de présentation des vœux à laquelle tous les élus, les présidents d'association et les acteurs de la vie locale sont traditionnellement invités s'est déroulée le 19 janvier.

Cette année, la municipalité avait décidé de prolonger la manifestation habituelle par une remise d'insigne et de médailles.

A cette occasion, le président de la communauté des communes, le conseiller général et le sous-préfet avaient été invités.



Claude Thomas, adjoint technique s'est vu remettre l'insigne de porte-drapeau. Parce qu'il participe régulièrement à toutes les manifestations autour du devoir de mémoire que nous devons à nos soldats disparus, la municipalité a souhaité qu'il en devienne le porte-drapeau communal officiel. Son diplôme lui a d'ailleurs été remis le lendemain à Cahors dans les services de l'Office National des Anciens Combattants.

Marie-Rose Bos et Anne-Marie Foldrain, conseillères municipales ou adjointes au Maire, ont toutes les deux dépassé le cap de vingt années d'engagement pour leur commune. Le début d'un quatrième mandat méritait bien cette reconnaissance. Une médaille d'honneur d'argent, régionale, départementale et communale leur a été remise.



Colette Bouzou est au service de notre commune depuis le 30 novembre 1987. Pendant plusieurs années, elle a été notre cantinière.

Aujourd'hui, sa carrière a évolué vers un travail d'aide auprès des enfants de l'école maternelle.

Autant pour ses employeurs que pour ses collègues, Colette a bien mérité cette même récompense.

## Goûter des aînés

Après la période des fêtes, les membres du Centre Communal d'Action Sociale invitent traditionnellement les « anciens » de plus de 70 ans pour un après midi récréatif.

Cette année, cette manifestation s'est tenue le lundi 25 janvier dans la salle multimédia de la Mairie.

La projection d'un film relatant la vie dans le monde agricole il y a quelques décennies a ravivé beaucoup de souvenirs... Un goûter a terminé cette rencontre. Un petit cadeau, souvenir de ce début d'année, a été remis à toutes les personnes présentes. Les membres du C.C.A.S. ont apporté ce cadeau chez celles et ceux qui n'ont pu se déplacer.



## Lac de Boutanes

Les travaux de curage du plan d'eau ont été réalisés au début de l'année. Ce sont quelques 2000 m<sup>3</sup> de boue qui ont été retirés, transportés et répandus sur des terrains à proximité.

Profitant de la période pendant laquelle le lac était vide, les employés communaux et quelques membres de l'association « pêche et loisirs » ont construit « un moine ». Ce nouvel équipement permet de réguler le niveau de l'eau et facilitera

Les vannes refermées, il n'aura fallu que quelques jours pour que le lac soit totalement rempli. Les poissons ont été remis, d'autres ont été ajoutés, une nouvelle saison de pêche allait pouvoir commencer.

La cane, locataire du lieu a aussi retrouvé son terrain de jeux. A cette occasion, l'association des pêcheurs lui a trouvé un compagnon mâle. Afin d'accueillir le couple, une petite habitation flottante leur a même été construite.



## Situation financière

Notre collectivité a un budget principal et quatre budgets annexes. Le compte administratif (Mairie) et le compte de gestion (Trésorier) indiquent la réalité des recettes et des dépenses réalisées au cours d'une année civile. Pour l'année 2009, les résultats de ces cinq comptes étaient les suivants :

### BUDGET PRINCIPAL

	Recettes	Dépenses	Résultat
Fonctionnement	657 365,26	515 006,29	+ 142 358,97
Investissement	283 393,99	168 702,33	+ 114 691,66
<b>Ensemble</b>	<b>940 759,25</b>	<b>683 708,62</b>	<b>+ 257 050,63</b>

Le bilan largement positif permettra d'aborder sereinement les prochains grands programmes évoqués par ailleurs.

### BUDGETS ANNEXES

#### ASSAINISSEMENT COLLECTIF

	Recettes	Dépenses	Résultat
Fonctionnement	62 346,72	45 861,10	+ 16 485,62
Investissement	35 285,28	54 727,65	- 19 442,37
<b>Ensemble</b>	<b>97 632,00</b>	<b>100 588,75</b>	<b>- 2 956,75</b>

#### LOTISSEMENT LOUMIERE

	Recettes	Dépenses	Résultat
Fonctionnement	58 606,00	88 289,11	- 29 683,11
Investissement	79 999,97	43 605,99	+ 36 393,98
<b>Ensemble</b>	<b>138 605,97</b>	<b>131 895,10</b>	<b>+ 6 710,87</b>

Même si le budget lotissement fait apparaître pour l'année 2009 un compte excédentaire, le report de l'année précédente génère un bilan provisoire largement déficitaire.

#### CAISSE DES ECOLES

	Recettes	Dépenses	Résultat
Fonctionnement	65 575,27	62 249,81	+ 3 325,46

#### C.C.A.S.

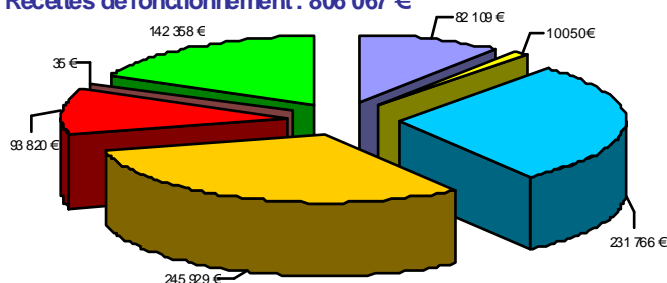
	Recettes	Dépenses	Résultat
Fonctionnement	1 241,00	1 280,00	- 39,00

Pour l'année 2009, les charges de fonctionnement du groupe scolaire ont été de 767 € par élève. Les communes rattachées à notre secteur scolaire s'acquitteront de cette somme multipliée par leur nombre d'élèves.

## PREVISIONNEL 2010 – BUDGET PRINCIPAL

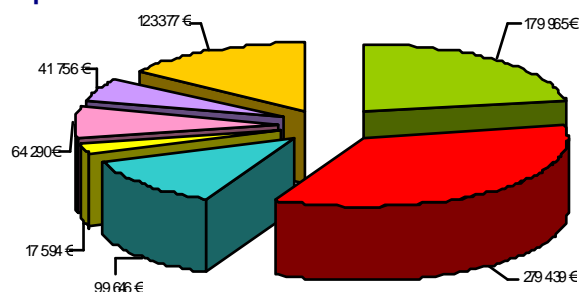
### → Fonctionnement

**Recettes de fonctionnement : 806 067 €**



- Produits des services du domaine et ventes diverses (camping pêche, piscine, participation des communes aux charges scolaires...)
- Remboursement sur rémunération du personnel (emplois aidés...)
- Impôts et taxes
- Dotalions et participations (Etat...)
- Autres produits de gestion courante (loyers, locations de salles...)
- Produits financiers et produits exceptionnels
- Report de N-1

**Dépenses de fonctionnement : 806 067 €**



- Charges à caractère général (fournitures diverses, entretien et réparation des biens publics, électricité...)
- Charges de personnel
- Autres charges de gestion courante (scis...)
- Charges financières (intérêts des emprunts)
- Charges exceptionnelles (subvention d'équilibre budget investissement)
- Dépenses imprévues
- Virement à la section d'investissement

### Des taux inchangés...

TAXES	Taux 2010
Taxe d'habitation	5,99
Taxe Foncier Bâti	13,22
Taxe Foncier Non Bâti	94,57

#### Réforme de la taxe professionnelle

L'année 2010 est une année transitoire, une dotation compensera la perte de la taxe professionnelle.

Ce n'est qu'en 2011 que la réforme s'appliquera dans son intégralité.

### → Investissement

1 - Travaux Mairie (accessibilité, maîtrise d'énergie et aménagements divers) :

⇒ 330 000 € H.T.

2 – Enfouissement des réseaux et nouvel éclairage public secteur Les Canavals Bas :

⇒ 26 020 € H.T.

3 – Chemins ruraux :

⇒ 6 688 € H.T.

4 – Voirie communale :

⇒ 8 361 € H.T.

5 - Travaux et équipements divers :

⇒ 42 474 € H.T.

## Lotissement de Loumière

Le nouveau lotissement de Loumière est maintenant achevé. La voirie définitive reportée en fin de programme sera prochainement réalisée.

L'office H.L.M. « Lot Habitat » propriétaire des bâtiments locatifs a récemment procédé à l'affectation des quatre nouveaux logements. Madame et Monsieur Schmitt y ont construit leur maison. A ce jour, une parcelle entièrement viabilisée (eau, électricité, téléphone, assainissement) reste encore disponible. Elle peut être acquise auprès de la Mairie pour un montant de 15 000 € H.T.



## Abribus à GOUDOU



Le départ et l'arrivée des scolaires posant quelques soucis sur le secteur de Goudou, une nouvelle stratégie a récemment été mise en place avec les services du Conseil Général.

Tous les points de montée et de descente des bus ont été regroupés sur la place du village. Une partie du talus en bordure de

la route départementale a été arasée améliorant ainsi l'accès des bus sur ladite place. Un abribus a été installé permettant à tous de se mettre à l'abri.

Les agents communaux ayant réalisé l'aménagement, le Conseil Général ayant « offert » l'équipement, l'ensemble a pu être réalisé gratuitement.

## Vie associative

**Les Aînés participent aussi à la vie de la cité !... La vie associative n'y échappe pas...**  
Créée en 1976, sous la présidence du regretté Roger Fenelon, l'association « **Les Horizons du Causse** » poursuit sa mission qui consiste à proposer aux aînés, retraités ou sympathisants de partager des activités ludiques, culturelles, ou plus simplement occupationnelles et conviviales dont la portée sociale n'est pas absente. Comptant aujourd'hui 183 adhérents, son influence va bien au-delà des limites du canton grâce aux liens amicaux et affectifs suscités par le « Pays » !



Ses bénévoles sont à la disposition de tous. Ils savent par expérience que le partage est source de richesse, que la solitude et le repli sur soi sont nuisibles pour la santé du corps et de l'esprit. Ils ont donc choisi de partager et mettre en commun avec tous ceux et celles qui le souhaitent, les connaissances, les savoir-faire et le dynamisme au sein des **activités des divers ateliers** qu'ils pratiquent déjà **tous les jeudis de 14h à 17h** : le tricot, le tissage, la peinture sur papier, sur verre et sur soie, ainsi que le métal repoussé, et ce n'est pas limitatif !

Ils proposent également **des jeux de société, le mardi et le vendredi de 14h à 18h.**

Enfin, l'appartenance au club permet, pour une cotisation annuelle très modeste de profiter de l'organisation de **rencontres et repas conviviaux, de voyages et sorties**, chez nous et à l'étranger qui ont chaque année un grand succès\*.

**Il n'est jamais trop tard !**

Telle est la devise du club « Les Horizons du Causse » !

Lieu : Place des Ecoles (centre de secours) – Salle « Les horizons du Causse », mais avant de venir, assurez-vous que le local sera ouvert car les impondérables s'imposent parfois aux aînés !

**Participez !**

**Contact** : Roger Bonnet : 05.65.31.14.22 ou 05.65.21.11.40 ou 05.65.31.10.42 qui feront suivre.

\* *du Cantal à la Cerdagne, mais aussi de la verte Irlande aux espaces marocains ; de l'Andalousie à la Sicile ; de Prague, Vienne et Budapest à Capri, Naples et la Rome éternelle,...* « Les Horizons du Causse » élargissent leur vision sur le monde !

*(En haut, le Château de la Vigne dans le Cantal – en bas, Taormine en Sicile)*



## Travaux Mairie



**E**n plus des travaux habituels et de quelques autres petits programmes, deux grands dossiers sont à l'ordre du jour de la mandature en cours. Il s'agit de l'aménagement de la traverse du bourg (depuis la place de Lestombe jusqu'à la boulangerie et la route de Gramat) et des travaux sur le bâtiment de la Mairie.

Quelques retards administratifs et

diverses opportunités financières ont modifié l'ordre chronologique de ces deux dossiers. C'est le programme « mairie » qui sera finalement réalisé le premier.

Il s'agit de répondre à diverses obligations d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, d'intégrer la rénovation énergétique du bâtiment et d'effectuer divers autres travaux.

Le montant estimatif du programme s'élève à 330 000 €.

Après appel d'offres, c'est le bureau d'architecture Jean-Yves Cagnac qui assurera la maîtrise d'œuvre. Une première mission obligatoire consistait à effectuer un diagnostic du bâtiment (accessibilité et énergie) et une esquisse du projet qui pourrait être réalisé. La commission communale, Quercy Energie, le Parc Naturel Régional, la Direction Départementale des Territoires travaillent sur les futurs aménagements.

Le programme des travaux et le plan de financement correspondant seront prochainement validés par le comité territorial du Parc Naturel Régional des Causses du Quercy. Les subventions auprès du département, de la région et de l'état ont été ou seront prochainement sollicitées. Les travaux pourraient débuter au printemps 2011.

### *Plan de financement :*

<b>Coût total (H.T.)</b> .....	<b>330 000 €</b>
- DGE 2011 (35 %)	115 500 €
- Conseil régional sur l'accessibilité (40 %, plafond des travaux 150 000 €)	60 000 €
- Conseil régional sur la maîtrise d'énergie (30 %, plafond des travaux 100 000 €)	30 000 €
- Conseil général FAPEC (30 %, plafond des travaux 100 000 €)	30 000 €
- Autofinancement (28,6 %)	94 500 €